

Que faire des lingettes désinfectantes usagées ?

Les agents d'entretien des systèmes d'assainissement de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie relèvent que depuis le début des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de Covid-19, un très grand nombre de lingettes désinfectantes sont collectées par les réseaux d'eaux usées et arrivent dans les stations d'épuration ce qui rend plus difficile l'entretien des ouvrages et des équipements.

Ces lingettes sont un véritable fléau pour les réseaux d'assainissement. Jetées dans les toilettes, elles causent de sérieux dysfonctionnements dans les ouvrages de pompage et les stations d'épuration : elles bouchent les pompes, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes.

Afin de préserver le bon fonctionnement du service d'assainissement et de limiter les risques de contamination du personnel de collecte, il est demandé à toutes les personnes de suivre les règles sanitaires suivantes :

- Ne pas jeter vos lingettes désinfectantes dans les toilettes.
- Mettez vos lingettes désinfectantes dans un premier sac plastique.
- Fermez-le hermétiquement après en avoir chassé l'air (pour éviter qu'il n'éclate lors de la compaction dans la benne).
- Disposez-le dans vos sacs de collecte hermétiquement fermés.

Nos agents de terrain, en effectif réduit, s'appliquent à maintenir la salubrité publique dans un contexte difficile et nous ne devons pas les exposer davantage aux risques sanitaires.

La communauté d'agglomération, les agents des services assainissement et déchets vous remercient pour votre civisme, votre implication et votre solidarité.

CONTACT PRESSE POUR CETTE OPÉRATION :

Chloé L'hermitte
Chargée des Relations Presse
Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie
chloe.lhermitte@msm-normandie.fr

